



(VAUCLUSE)

ARRÊTÉ

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'APT

Réf: GF

N° 012766

Arrêté visant à la
préservation de la
croix de mission
sise au début du
chemin des
Beaumes

Affiché le :

22 JUL. 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2212-1 et suivants ;

Vu les articles L 621-27 L 621-30 et L 621-31 du code du patrimoine ;

Vu l'article R 421-28 du Code de l'Urbanisme ;

Vu l'absence de saisine du propriétaire dans l'organisation des travaux sur le Chemin des Beaumes,

Vu le mail du 21 Juillet 2022 du propriétaire informant la ville de la possible démolition de la croix de mission le lundi 25 juillet ;

Vu la volonté de la ville d'assurer la préservation de son patrimoine,

Vu que la parcelle concernée est dans le périmètre de protection des monuments historiques,

Considérant que la ville n'a pas été saisie préalablement par un dépôt d'un permis de démolition ;

Considérant que la ville a saisi l'administration des bâtiments de France pour établir la procédure adéquate à la préservation de cette croix de mission ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er : La démolition de la croix de mission est interdite tant qu'une autorisation n'est pas légalement délivrée ;

ARTICLE 2 : Un périmètre de sécurité est mis en place autour de cette croix de mission et l'arrêté y est affiché

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie durant un délai de 2 mois.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement de la publicité d'affichage.

ARTICLE 5 : Madame le Maire d'APT, Monsieur le Directeur Général des

Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Sous-préfète de l'Arrondissement d'Apt,
- Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie d'Apt,
- Monsieur Ioan DANCILA propriétaire.

Fait à APT, le 22 Juillet 2022

Le Maire d'Apt
Madame ~~Véronique~~ ARNAUD-DELOY

